

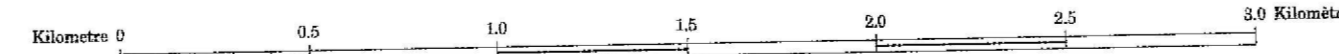
AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 66 A/9 SOUTH CARTE

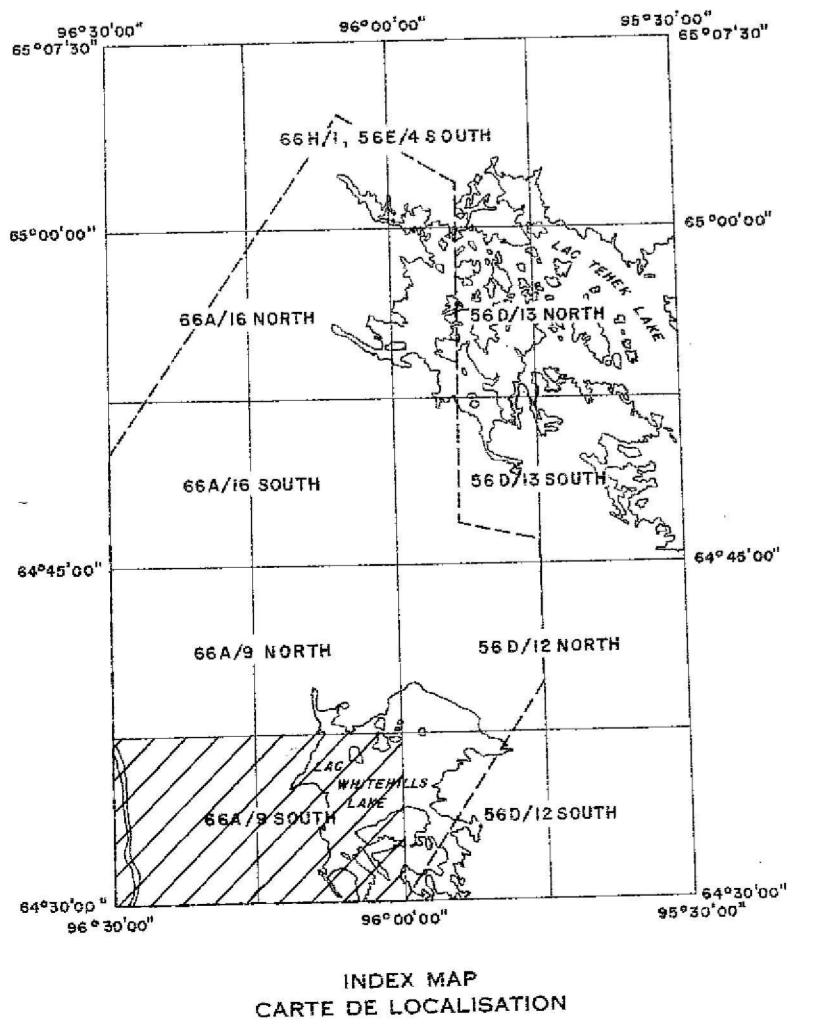
NORTHWEST TERRITORIES  
TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DISTRICT OF KRAMATIN DISTRICT DE KRAMATIN

SCALE 1:200 000 ÉCHELLE 1:200 000



Contributor to Canada-Northwest Territories  
and Nunavut Development Agreement (NDA)  
under the Economic Development Agreement  
Project funded by the Geological Survey of  
Canada.  
Contributeur à l'Entente-territoires Canada-Territoires du Nord-  
Ouest d'appui au développement économique. Projet financé par le  
Commissariat géologique du Canada.



MAGNETIC CONTOUR LINES  
COURSES DE NIVEAU MAGNÉTIQUE

10 gamma/metre	~~~~~
5 gamma/metre	~~~~~
2 gamma/metre	~~~~~
1 gamma/metre	~~~~~
0.5 gamma/metre	~~~~~
0.2 gamma/metre	~~~~~
0.1 gamma/metre	~~~~~
0.05 gamma/metre	~~~~~
0.02 gamma/metre	~~~~~
0.01 gamma/metre	~~~~~
1 gamma	~~~~~
1 gamma = 10 <sup>-5</sup> Tesla or 10 <sup>-5</sup> Gauss	
1 gamma = 10 <sup>-5</sup> Tesla or 10 <sup>-5</sup> Gauss	

This map was compiled from data acquired by Kerling Earth Sciences International Ltd. during an aeromagnetic gradient survey using a Piper Navajo aircraft (registration C-F877). Two 0.002 gamma resolution boom of the survey aircraft and one vertically supported by 1.83 metres. The survey operations were carried out during July 1988, at a flight altitude of 1500 metres (4921 feet). The average flight line spacing was 300m. Control lines were flown at an average spacing of 500m. Dipmeter navigation data tied to film faceted received from vertically mounted 35mm camera established the flight path of the survey aircraft. Scintillation navigation data (SND) were used where available, especially over large bodies of water.

The data processing and gridding was carried out by Geotitles Ltd. During the processing of the data, the vertical gradient values, which approximate the first vertical derivative of the earth's total field, were obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers by their vertical separation. The vertical gradient data were then filtered with a digital operator to remove the noise and to level the data. Then the vertical gradient values were interpolated on a regular grid (see note on map) and the final map was produced from a 1:50,000 topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada on the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées durant un sondage magnétique à gradient, réalisé par Kerling Earth Sciences International Ltd. au moyen d'un avion de type Piper Navajo, immatriculé C-F877. Deux booms aéromagnétiques à résolution de 0,002 gamma, à une altitude de vol de 1500 mètres (4921 pieds), ont été utilisés. Les trajectoires de vol ont été effectuées pendant le mois de juillet 1988, à une altitude moyenne de 1500 mètres. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 mètres. Les trajectoires de contrôle ont été effectuées à un espacement moyen de 500 mètres. Les données de navigation à film facetté reçues de l'appareil à film monté verticalement ont permis d'établir la trajectoire de vol de l'appareil. Les données de navigation par satellite (SND) ont été utilisées, surtout sur de grandes masses d'eau.

Le traitement des données et la grille ont été réalisés par Geotitles Ltd. Pendant le traitement des données, les valeurs du gradient vertical (dérivée verticale du champ magnétique total) ont été obtenues en divisant la différence entre les lectures des deux magnétomètres par leur séparation verticale. Le gradient vertical a été obtenu en divisant la différence entre les lectures des deux magnétomètres par leur séparation verticale. Les données du gradient vertical ont été filtrées au moyen d'un opérateur numérique afin de supprimer le bruit et de niveler les données. Les valeurs du gradient vertical ont été interpolées sur une grille régulière (voir la note sur la carte) et la carte a été produite à partir d'une carte topographique à l'échelle de 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Ressources et de l'Ontario.

Les données de vol utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût de recouvrement et de reproduction des données.